

La lettre aux élus : *mode d'emploi*

Nous vous adressons ci-joint une liste la plus complète possible de nos élus. Adressez ce courrier au plus grand nombre de destinataires que vous pourrez. Le but principal étant de les noyer de lettres les incitant à réfléchir.

Le Maire de votre commune : Mairie de votre commune.

Votre Député : Marie-Françoise Clergeau – Patrick Rimbert – Jean-Marc Ayrault – Dominique Raimbourt – Edouard Landrain – Michel Hunault – René Leroux – Claude Evain – Pierre Eriaud – Serge Poignant.

Adresse : Assemblée Nationale – Palais Bourbon – 126 rue de l'Université – 75007 PARIS cedex 07.

Région des Pays de la Loire : François Fillon – Michel Hunault – Jean-Luc Harousseau – Daniel Augereau – Roselyne Bachelot – Roland Houdiard – Dominique Richard – Christian Brisset – Patrick Favre – Geneviève Chignac – Gilles Bontemps – Mireille ferri.

Adresse : 1 rue de Loire 44200 NANTES

Conseil Général de Loire Atlantique : André Trillard – Hervé Bocher – Xavier Amossé – Gilles Heurtin – Hervé Bréhier – Edouard Landrain – Jean-Pierre Fougerat – Mireille Martin – Philippe Grosvalet – Jean-Claude Le Gall.

Adresse : 3 quai Ceineray 44000 NANTES

Communauté Urbaine de Nantes : Jean-Marc Ayrault – Patrick Rimbert.

Communauté Erdre & Gevres : Monsieur Le Président. Mairie de Vigneux.

Adresse : 3 rue Hersant de la Villemarqué. 44360 Vigneux de Bretagne.

SIVU Notre Dame des Landes : Monsieur le Président.

Adresse : Mairie. 13 rue Pierre Civel. 44130 Notre Dame des Landes

Monsieur le

J'habite la commune de.....et je me sens concerné par le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes tout comme le sont les quelques 60 000 personnes qui habitent sur la zone.

N'ayant rien lu ou vu que vous étiez contre ce projet, j'en déduis que vous êtes pour et que, par conséquent, vous connaissez les réponses aux questions que je me pose. A savoir :

Quel est le coût global du projet en incluant bien sûr les infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires ?

Quelles nuisances environnementales et sonores découlent de ce projet sur notre commune ?

Que vont devenir les nombreux habitants pris au piège des Plans d'Occupation des Sols largement ouvert depuis quelques années ?

Pensez-vous qu'il est raisonnable d'implanter un aéroport international du 21e siècle à 17 km d'un grand centre urbain et sur une zone largement peuplée grâce à des municipalités fort accueillantes ?

Je suis sûr que, dans un esprit de concertation et de transparence, vous aurez à cœur de rassurer vos concitoyens.

Dans l'attente,

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

ACIPA

<http://acipa.free.fr>

Bulletin des adhérents

N°4

Février 2002

Edito

2002... L'Action continue.

Nous étions près de 900 (pour les médias, nous étions 500...) aux journées portes ouvertes du Conseil Général le 9 décembre à Nantes pour dire notre opposition au projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes. Merci pour cette forte mobilisation qui contribue à nous faire connaître et en même temps nous apporte de la crédibilité. Malgré les fêtes, nos actions et nos interventions continuent : distribution de tracts, réunions de sections locales, campagnes d'adhésion et de réadhésion, entretien avec des personnalités diverses (cf. comptes rendus) et enfin articles de presse, interview sur les radios locales...

Le débat public que nous avons demandé débutera probablement cet automne. Mais il est clair que nous le refuserons si ce débat se limite entre le site de Notre Dame des Landes et... Notre Dame des Landes ! Il s'agirait alors d'une parodie, d'un faux débat. Fidèle à nos engagements, nous demandons une expertise sur les besoins d'un tel équipement pour le Grand Ouest et un vrai débat sur sa localisation.

Notre combat va continuer. Il risque même de s'intensifier si d'aventure certains décideurs institutionnels considèrent ce projet comme une réalité incontournable.

Tous nos meilleurs voeux pour 2002.

Le Président, Joseph CAILLAUD

Entrevue à Rennes

Le 8 décembre, une délégation de l'ACIPA a été recue à la mairie de Rennes par le maire Edmond Hervé accompagné de Jean Normand qui sera le représentant de la communauté d'agglomération de Rennes au sein du comité de pilotage des études préalables au débat public sur le projet d'aéroport à Notre-Dame des Landes.

Nous avons dû d'emblée rétablir la vérité sur les buts de l'ACIPA car les élus rennais croyaient que nous étions opposés au projet

d'aéroport, mais également au projet de TGV ouest vers Rennes, ce qui n'est évidemment "pas nos oignons"... Il faut croire que de bonnes âmes nous avaient précédés pour présenter l'ACIPA.

Dans cette entrevue, nous avons retenu, pour résumer, que les autorités rennaises participent au syndicat mixte pour un projet d'aéroport pour le Grand Ouest mais en aucun cas pour un aéroport pour l'agglomération nantaise. Le choix du site de Notre Dame des Landes bien proche de Nantes devrait donc faire l'objet d'un débat au sein du comité de pilotage.



Manifestation à Nantes

Le dimanche 9 décembre, un groupe important (500 personnes selon la police) de membres de l'ACIPA et de sympathisants a répondu à l'appel du comité d'administration et s'est invité aux journées portes ouvertes du Conseil Général à l'Hôtel du Département pour y manifester une ferme opposition au projet d'aéroport.

Auparavant une lettre ouverte à André Trillard, président du Conseil Général, avait annoncé cette manifestation et les raisons qui nous y amenaient. En effet, le Conseil Général présentait dans son bulletin de novembre le projet d'aéroport comme «indispensable» et il était évident que la «communication» qu'il promettait de faire sur ce sujet à l'occasion de ses portes

ouvertes n'aurait pour but que de défendre son parti pris. Nous avons donc décidé que nous en avons assez d'être considérés comme négligeables et que nous porterions la contradiction dans ce «débat» public.

Cette manifestation a été un succès. Partie en bon ordre de la place du marché de Talensac, elle s'est engouffrée dans l'Hôtel du Département, malgré la tentative des vigiles et policiers d'en fermer les portes, et y a fait entendre pendant une bonne partie de l'après-midi un sonore refus de l'aéroport. Des discussions plus ou moins houleuses se sont tenues un peu partout dans le bâtiment avec des visiteurs et surtout quelques sous-fifres du Conseil Général car les ténors de cette institution avaient préféré briller par leur absence. Après plusieurs heures d'occupation pacifique, malgré les provocations de quelques vigiles énervés, nous avons levé le siège après une courte allocution de notre président et en promettant de revenir aussi souvent qu'il le faudrait.

Le lendemain, la presse nous prêtait, enfin, une attention plus grande qu'à son habitude (Notre manifestation faisait la première page de Presse-Océan). Dans ses articles, notre manifestation éclipsait tout autre commentaire sur ces journées portes ouvertes et nos raisons commençaient à trouver un écho. Les télévisions régionales ont également rendu compte, à leur manière galopante, de notre action. Nous pouvons donc nous féliciter d'avoir réussi là une première manifestation sortant l'ACIPA de l'obscurité où les partisans de l'aéroport aimeraient la confiner. Manifestation qui, bien sûr, ne sera pas la dernière.

Entrevue avec le Préfet

Le 11 décembre, une délégation a été reçue à la Préfecture par le Préfet BLONGY accompagné de Monsieur BOURSIN, chargé de la coordination du projet de Notre Dame des Landes et de Monsieur BOULOGNE, responsable de l'aménagement.

Le Préfet nous a fait le point sur l'avancement du projet :

- projet adopté au schéma collectif des transports,

- constitution du comité de pilotage,
- étude à réaliser pour le deuxième semestre 2002,

- le débat public pourra alors commencer et devrait durer 12 à 15 mois.

Ce n'est qu'après le débat public que la décision pourra être prise. Cependant, dans l'esprit des décideurs locaux, c'est fait.

Nous avons fait remarquer au Préfet que le débat public devrait, en premier lieu, porter sur le bien fondé du projet et, au cas où celui-ci serait démontré, sur le choix du site. Le Préfet nous a dit alors qu'il n'y avait pas de meilleur site que Notre Dame des Landes, ce à quoi nous avons répondu que ce choix était contestable car il s'appuyait sur des études vieilles de 30 ans et qui émanaient de la Chambre de Commerce et d'Industrie, promoteur du projet. Nous avons d'ailleurs demandé à avoir accès à ces études... Monsieur BOURSIN va étudier la possibilité de répondre à notre demande car la Préfecture n'est pas propriétaire des études... A suivre.

Entrevue avec J-M. Ayrault

Le Groupe local ACIPA du Temple de Bretagne avait invité le Député Jean-Marc AYRAULT à la réunion publique du 26 octobre 2001. Ce dernier ne pouvant y assister, avait délégué son Assistant parlementaire Thomas Quéro et proposé de recevoir une délégation de l'ACIPA. Cette entrevue a eu lieu le 14 décembre 2001.

Les représentants du Temple, après avoir confirmé leur opposition au projet d'aéroport, ont évoqué la situation d'exclusion de la Commune dans les instances officielles mises en place alors que le centre du bourg est à moins de 3 kilomètres de l'extrémité ouest des pistes tel que l'on peut les envisager compte tenu de la forme des terrains acquis par le Département. Il a été demandé à Jean-Marc AYRAULT d'intervenir auprès du Préfet, du Président de la Commission de Débat Public, Pierre ZEMOR et également auprès du Maire du Temple de Bretagne. Jean-Marc AYRAULT a reconnu cette demande justifiée quelle que soit l'issue du projet et s'est engagé à intervenir.

Par ailleurs, nous avons posé la question du

“Pourquoi cet aéroport ? Pourquoi Notre-Dame des Landes ? Quels arguments ?” Les réponses exprimées sont décevantes : saturations sans savoir réellement lesquelles, survol de Nantes alors que des documents DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) montrent une zone d'exposition au bruit évitant Nantes dans le sens Nord-Sud !!! Pour le Député le projet s'inscrit dans le cadre du schéma directeur des transports aériens adopté par le Gouvernement à la suite de la réunion interministérielle du 15 novembre 2001.

A la question : Sur quels critères le Ministre des Transports, Jean-Claude GAYSSOT a-t-il pu choisir entre Notre-Dame des Landes et Notre-Dame des Landes ? Pas de réponses.

Aussi l'ACIPA a demandé :

- à consulter l'étude réalisée il y a quelques années sur 8 sites potentiels,

- à obtenir une seconde étude qui serait produite par un organisme indépendant du Conseil Général, de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Direction Générale de l'Aviation Civile et qui justifierait ou non le besoin réel d'un nouvel aéroport dans le Grand Ouest.

Jean-Marc AYRAULT devrait intervenir sur ces deux points auprès des autorités compétentes, en particulier pour le financement par la Commission DUCSAI. Il suggère à l'ACIPA de proposer un autre site. La réponse de notre Président Joseph CAILLAUD fût claire : “Ce n'est pas notre rôle, les solutions alternatives doivent venir des conclusions d'une étude réalisée en toute indépendance et transparence.”

La confirmation écrite de cet entretien a été envoyée à Jean-Marc AYRAULT en tant que Député, l'ACIPA attend les réponses aux questions formulées et ne manquera pas de relancer !

Entretien au Conseil Général

Le 7 janvier 2002 - Entretien avec Monsieur TRILLARD, Président du Conseil Général de Loire-Atlantique et Sénateur, Monsieur BREHIER, Conseiller Général du Canton de Ligné et Monsieur ARCHAUBAUD, Directeur du Service développement.

D'entrée de jeu, Monsieur TRILLARD cite une déclaration du Président de l'ACIPA, Joseph CAILLAUD, parue sur un journal suite à une réunion publique “Je prends l'engagement solennel qu'il n'y aura pas d'aéroport sur le site de Notre Dame des Landes”.

Apostrophant notre délégation, le Président TRILLARD s'indigne “Puisque vous êtes contre, qu'avons nous à discuter ?” “Mais vous êtes bien pour et sans vous poser de questions” répond notre Président. Le ton était donné...

Pour Monsieur TRILLARD, l'agglomération nantaise aura besoin d'un aéroport à vocation internationale en 2010/2012. Suite à une décision gouvernementale dans les années 1973/1974 de créer une ZAD de 1300 hectares, le Conseil Général a déjà acquis 890 hectares sur le site. Nous lui faisons remarquer que les parcelles achetées ne sont pas contigües et qu'il s'agit d'un véritable damier de propriétés et que certains propriétaires risquent de faire de la résistance. Un haussement d'épaules fut sa seule réponse !...

Le Président TRILLARD nous informe que cet aéroport accueillera 4 millions de passagers par an et qu'il sera doté de 2 pistes : Est/Ouest. Nous lui demandons de justifier l'utilité de deux pistes, le choix du site retenu voici 30 ans et si tout est “ficelé” comme il semble l'affirmer, la nécessité du débat public prévu à l'automne. Un “on verra bien” clot la discussion.

Nous sommes sortis de l'entretien un peu “assomés”, mais avec l'impression que le Président TRILLARD voulait cet aéroport et qu'il était sourd à toutes nos questions et interrogations qui remettent en cause ce projet.

Mémento



Nous comptons sur vous pour envoyer la lettre aux élus.

ACIPA

B.P. 5 - 44130 Notre-Dame des Landes - Tél. 06 76 25 49 22

Internet : <http://acipa.free.fr> - Email : acipa.info@free.fr